



POINT PRESSE

Date : 6 septembre 2022

Lieu : Cimetière

Service communication

Jérôme Chaussoneaux / tél : 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elue : Catherine Magnaval, Adjointe aux services au public, à la transition numérique, et à la transparence de la vie publique

Partenaires : ONACVG - Stéphanie Savarit, directrice du service départemental, Jim Ponty, chef de secteur entretien et rénovation des sépultures de guerre

NOTE DE PRESSE

Réhabilitation du carré militaire

Dans les prochaines semaines, des travaux vont être réalisés pour rénover le carré militaire et valoriser cet espace de recueillement et de mémoire.

Les sépultures « morts pour la France »

Les sépultures perpétuelles des combattants français et alliés « morts pour la France » sont placées sous la responsabilité de l'Etat qui en assure l'entretien, la restauration, et la valorisation.

En application de l'article L. 611-3 du CPMIVG (Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre), la mise en œuvre de cette politique en France est confiée à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG).

Le carré militaire du cimetière communal comprend 78 sépultures, perpétuelles ou de droit privé. Il s'agit donc d'un carré dit « mixte » où les sépultures perpétuelles sont sous la responsabilité de l'Etat et celles de droit privé sous la responsabilité des familles ou de la commune.

Rénovation du carré militaire

Depuis fin 2020, plusieurs échanges ont eu lieu entre la collectivité et l'ONAC-VG afin d'organiser la rénovation de ce carré militaire.

Les travaux à réaliser comprennent :

- La dépose des emblèmes et stèles funéraires existants,
- La dépose des bordures individuelles et collectives des sépultures,

- La création d'un espace enherbé sur toute la surface du carré militaire,
- L'installation des nouveaux emblèmes funéraires et plaques nominatives,
- Le remplacement du mât des couleurs,
- la restauration des 2 monuments aux morts (nettoyage et rechapissage des lettres Bâton à la feuille d'or).
- L'installation d'un panneau d'information.

En chiffres

Le montant des travaux s'élève à 38 616€.

Subvention de l'ONACVG : 18 845€

Souvenir français : 600€ (restauration des monuments aux morts)

78 sépultures.